



SESSION INTERNATIONALE DE FORMATION

BUDGET PARTICIPATIF : les Approches et méthodes de participation et d'engagement citoyen dans la gestion publique locale

08 au 18 novembre 2022 à Dakar -Sénégal

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le budget participatif apparaît de plus en plus comme une innovation des pratiques d'administration des collectivités territoriales apte à promouvoir les principes de bonne gouvernance locale. Elle peut rendre les dépenses des collectivités territoriales plus transparentes et stimuler la participation des citoyens à la prise de décisions relatives aux ressources publiques et leur mobilisation. Elle peut aussi améliorer les recettes fiscales des collectivités territoriales et réorienter les investissements vers les infrastructures et services sociaux de base en faveur des quartiers défavorisés. Elle contribue enfin à aplanir les divergences entre élus et les différentes composantes de la société civile.

Parce qu'il élargit la base de la participation des citoyens à l'affectation des ressources publiques, le budget participatif concourt à l'avènement de collectivités territoriales socialement mieux intégrées, en permettant aux catégories sociales traditionnellement marginalisées de rompre le cycle de l'exclusion. En Afrique, le budget participatif attire depuis le début des années 2000, de plus en plus l'attention des gouvernements nationaux et locaux, de la société civile et des organismes de développement international.

Pour les collectivités territoriales africaines, le processus du budget participatif constitue un puissant levier contribuant à la mise en œuvre de nouveaux agendas mondiaux, notamment les objectifs du développement durable en particulier l'ODD 11 « **Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables** » et l'ODD 16 « **Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes** », mais également le nouvel agenda urbain et l'agenda du climat.

Le collège du BP s'inscrit dans le cadre de l'offre de formation continue et donne l'opportunité aux participants d'acquérir des compétences en matière de BP, de démultiplier leur expertise, de partager leurs expériences. Elle est organisée par l'Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) dans le cadre d'un partenariat entre Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique), Enda ECOPOP et l'Observatoire International de la Démocratie Participative en Afrique (OIDP Afrique).

II. OBJECTIFS

La formation vise à renforcer les savoirs (*connaissances*), les savoir-faire (*compétences, aptitudes*) et les savoir-être (*attitudes, comportements*) des facilitateurs et facilitatrices pour les rendre plus efficaces dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi du BP dans les villes et territoires. Il s'agira de créer un pool de compétences africaines francophones apte à accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs budgets selon une approche de gouvernance centrée sur les besoins des citoyens et une éthique de gestion transparente. Sur ce, une vingtaine de conseillers et facilitateurs seront formés, aux concepts, principes, et méthodes du Budget Participatif et bénéficieront d'un accompagnement pour élaborer un plan d'action de réinvestissement des connaissances acquises.

III. CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation des conseillers et facilitateurs du Budget Participatif (BP) sera articulé autour de cinq (5) modules et une vingtaine (21) de séquences répartis comme suit :

Module 1 : Décentralisation et gouvernance locale

1. Décentralisation et contexte des CT ;
2. Finances publiques et fiscalité des CT ;

Module 2 : Introduction au Budget Participatif

3. Définition du BP ;
4. Historique, évolution et panorama du BP ;
5. Dimensions et conditions du BP ;
6. Principes du BP ;
7. Approches, méthodes et étapes d'élaboration et de mise en œuvre du BP ;
8. Etude de cas et expériences ;
9. Acquis et défis des approches de BP ;

Module 3 : Introduction à la facilitation des approches du BP

10. Méthodes de discussion ciblées ;
11. Médiation institutionnelle et sociale ;
12. Méthode de consensus et de vote des ateliers communautaires ;
13. Méthode de planification participative ;
14. Valeurs, attitudes, comportements et éthique du facilitateur du BP ;
15. Plaidoyer et stratégie d'influence ;
16. Elaboration des supports du facilitateur.

Module 4 : Travaux pratiques

17. Organisation des groupes de travail ;
18. Restitution des travaux de groupe ;
19. Mise en situation et ateliers pilotes ;

Module 5 : Certification, évaluation et suivi-post formation

20. Elaboration de plans d'actions ;
21. Réseautage et perspectives de développement ;

IV. APPROCHE PEDAGOGIQUE

Le Cours de Formation des facilitateurs du Collège du BP de ALGA alterne les phases d'apports théoriques avec des exercices pratiques, les travaux de groupes et la mise en situation.

Contenus théoriques : les exposés portant sur différents aspects du thème seront faits par des experts africains ou internationaux reconnus dans leurs domaines de compétence et portant notamment sur la compréhension du BP dans ses principes et conditions de mise en œuvre, les étapes, méthodes, outils du BP, les techniques d’animation des ateliers participatifs et de facilitation du processus.

Travaux pratiques, mise en situation / ateliers pilotes : Ces contenus théoriques sont suivis de débats et complétés par des travaux pratiques afin de permettre aux participants d'avoir une meilleure maîtrise des méthodes et outils de mise en œuvre du BP. Ainsi les participants organisés en groupes seront amenés à concevoir les fiches techniques d’animation ou de suivi du processus de budgétisation participative et à les dérouler au cours des ateliers pilotes.

Elaboration des plans d'actions : les différents exposés et présentations en plénières aussi bien que des travaux de groupe permettront aux participants d'arrêter un ensemble concret de mesures pour une meilleure promotion et une mise en œuvre efficace du BP, offrant de ce fait l’occasion à chaque participant ainsi outillé d’envisager les solutions adaptées à son propre contexte.

V. PUBLIC CIBLE, NOMBRE DE PARTICIPANTS ET MODALITES DE SELECTION

Cette session de formation cible une vingtaine de participants qui seront sélectionnés parmi :

- les Élus locaux et Responsables des services techniques des Collectivités Territoriales ;
- les agents des départements ministériels en charge de la Gouvernance et du développement local ;
- les Responsables des institutions intervenant dans l’appui-conseil aux collectivités territoriales ;
- les Responsables de formation des projets et programmes de développement ;
- les leaders des ONG, OCB et autres acteurs de la société civile ;
- les pratiquants de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local.

Le candidat devra être titulaire d’un diplôme au moins égal au bac et justifier d’au moins 3 ans d’expériences professionnelles. La sélection sur analyse du dossier de candidature adressé : ecopop@endaecopop.org ; secretariat@oidp-afrique.org; pdabire@uclga.org ; fchabi@uclga.org ou enregistré en ligne sur le site www.oidp-afrique.org.

Le dossier de candidature comprend :

- Curriculum vitae détaillé du candidat et Attestation de financement.
- Fiche d’inscription accessible en ligne : www.oidp-afrique.org ou à remplir et envoyer.

Attention : le nombre de place étant limité, nous vous encourageons d’envoyer rapidement votre candidature. La sélection se fera au fur et à mesure de la réception des candidatures.

VI. DIPLOME DELIVRE

Une attestation cosignée par Enda **ECOPOP, ALGA/CGLU Afrique** et l’Observatoire International de la Démocratie Participative pour l’Afrique (**OIDP Afrique**) sera délivrée. Pour recevoir l’attestation l’assiduité est de rigueur. Un suivi post-formation sera assuré par l’équipe pédagogique de ALGA.

VII. SUPPORTS DIDACTIQUES

Les participant (e) s bénéficieront des supports didactiques suivants :

- **Manuel de formation en 2 volumes** (Volume1 : aspects théoriques et conceptuels du Budget Participatif et Volume 2 : méthodologies et approches de mise en œuvre du BP).
- **Guide de facilitation** des approches participatives d'élaboration du BP,
- **Clé USB** contenant une bibliographie et plus d'une centaine de documents, les chartes ayant trait au thème, desfilms et vidéos.

VIII. PRISE EN CHARGE

L'atelier se tiendra du **08 au 18 novembre 2022 à Dakar**. Les organisateurs proposent deux formules d'inscription :

- **Option 1** : frais d'inscription, supports pédagogiques, déjeuner et pause-café : **1500 euros**
- **Option 2** : frais d'inscription, supports pédagogiques, hébergement en pension complète, transfert Aéroport-Hôtel aller-retour : **5000 euros**

Les participant(e)s prendront en charge également leur frais de transport aérien international et déplacements locaux.

IX. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Les inscriptions à la session se font auprès de **Enda ECOPOP et CGLU-Afrique/ALGA**. Pour toute autre information, merci de contacter :

Enda ECOPOP	ALGA / CGLU Afrique
Secrétariat OIDP-Afrique : Gisèle TAVAREZ, secretariat@oidp-afrique.org , ecopop@endaecopop.org tél : +221 33 859 64 11	Assistante Comptable et Logistique de ALGA Ouagadougou : Mme Philomène DABIRE, pdabire@uclga.org tél : + 226 25 30 25 67
Aissatou DRAME, chargée de projet : aissatoud@endaecopop.org Tél : +221 77 184 80 73	Fariath CHABI : fchabi@uclga.org